



ITM Alimentaire International

Parc de Tréville
41 Allée des Mousquetaires
91078 BONDOUFLE Cedex
Tél : 01 69 64 51 21 / Fax : 01 69 64 14 22

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ
ANNEXE IX Règlement 2016-425

1. EPI (numéro de produit, de type, de lot ou de série) : gant de protection INTERMARCHE APTA ultra résistant taille 6, 7 et 8.
2. Nom et adresse du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire : ITM Alimentaire Internationale, 24 rue Auguste Chabrières, 75015 Paris
3. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant
4. Objet de la déclaration (identification de l'EPI permettant sa traçabilité : il peut, si cela est nécessaire pour l'identification de l'EPI, être accompagné d'une image couleur suffisamment claire) : gant de protection INTERMARCHE APTA ultra résistant taille 6, 7 et 8, 3250392258665, 3250392258689 et 3250392258702.
5. L'objet de la déclaration décrit au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle pour la protection contre les risques mineurs.
6. Références des normes harmonisées pertinentes appliquées (avec leur date) ou des autres spécifications techniques (avec leur dates) par rapport auxquelles la conformité est déclarée : EN 420 : 2003 + A1 : 2009 (exigences générales).
7. Le cas échéant, l'organisme notifié (nom, numéro) a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen UE de type : Néant
8. Informations complémentaires : Néant

Signé par : Céline TONON

au nom d'ITM Alimentaire Internationale

Date : 07/04/2020.

A Parc de Tréville
41 Allée des Mousquetaires
91078 Bondoufle Cedex

(Nom, fonction), (signature) :